

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Emprunt obligataire : pour une levée de 175 milliards de francs

GMNN
Libreville/Gabon

LES efforts gouvernementaux de relance économique post-Covid vont être renforcés par des fonds levés à travers un emprunt obligataire. En effet, la ministre de l'Économie et de la Relance, Nicole Jeanine Lydie Roboty-Mbou, a procédé le 27 mai dernier à Libreville, au lancement d'une nouvelle opération d'emprunt obligataire par appel public à l'épargne sur le marché financier de la sous-région dénommée "EOG 6 % Net 2021-2026". Par cet acte, le gou-

vernement souhaite mobiliser un montant de 175 milliards de francs. "Son remboursement est intégralement assuré à travers la mise en place d'un compte séquestre ouvert à cet effet à la BEAC", a indiqué la ministre dans son discours de lancement. Dans la poursuite des choix stratégiques, malgré la crise sanitaire liée au Covid-19 qui a entraîné une forte contraction des ressources budgétaires, le gouvernement s'engage, d'une part, à finaliser les projets démarrés dans le cadre du Plan de relance de l'économie (2017-2019) et, d'autre part, à mettre en œuvre pour la période 2021-2023, de nouveaux

projets structurants en matière d'infrastructures routières et d'assainissement, énergétiques, hydrauliques et ferroviaires. La digitalisation de l'administration fera également partie des priorités gouvernementales. Le précédent emprunt obligataire remonte au 30 septembre 2019. Le directeur général de la Dette, Emmanuel Berre, avait ce jour-là présenté officiellement les caractéristiques de cette opération par appel public à l'épargne que l'État venait de lancer pour la levée de 100 milliards de francs.



Photo: DR

Lancement de l'opération d'emprunt obligataire par la ministre de l'Économie et de la Relance, Nicole Jeanine Lydie Roboty-Mbou.

CGC : Justin Maganga Manfoumbi en fonction



Photo: H.N.M

Le ministre des Transports, Brice Constant, Paillat installant le nouveau PCA.

S.B.A
Libreville/Gabon

NOMMÉ en Conseil des ministres le 29 avril dernier, le nouveau président du conseil d'administration du Conseil gabonais des chargeurs (CGC), Justin Maganga Manfoumbi, a été officiellement installé dans ses nouvelles fonctions jeudi dernier par le ministre des Transports, Brice Constant Paillat. En présence du directeur général du CGC, Pierre Moïse Mba. "C'est un challenge pour moi au moment où le Conseil gabonais des chargeurs se trouve dans une situation de relance. Dans un contexte de Covid-19, la grande préoccupation des plus hautes autorités est de revoir le CGC

retrouver ses lettres de noblesse. Face aux nombreux défis qui sont à relever, nos travaux devront déterminer les orientations stratégiques de notre direction. L'ambition de bonne gouvernance contribuera à faire avancer le Plan d'accélération de la transformation qui est en lancé. C'est en associant nos valeurs que le CGC pourra remplir sa mission", a indiqué le promu. "Vous arrivez à un moment où le gouvernement a décidé que le CGC reprenne son envol personnel. Votre défi est de contribuer à la diversification de l'économie gabonaise et de consolider la marche qui a été engagée. Vous devez travailler avec vos collaborateurs dans un esprit d'équipe et de confiance", a souligné le ministre des Transports.

ITIE - GABON
Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives



AVIS D'APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT DU SECRETAIRE TECHNIQUE PERMANENT ITIE GABON

L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) est un organisme international basé à Oslo en Norvège dont la mission première, à travers la norme ITIE 2019, vise à rendre transparente toute la chaîne de valeur liée aux industries extractives en garantissant une meilleure redistribution des revenus issus de ces secteurs d'activités.

1. Description du poste

Placé sous l'autorité du Groupe multipartite et sous la hiérarchie de la Présidente de l'ITIE Gabon, le Secrétaire Technique Permanent est recruté pour une durée de trois (3) ans, renouvelable une (1) fois. Il sera l'animateur et le coordonnateur des travaux du Secrétariat Technique Permanent, organe exécutif de l'ITIE Gabon. Il aura pour mission spécifique de :

- veiller à l'application des résolutions du Groupe multipartite (GMP) et d'en suivre la mise en œuvre ;
- préparer les projets de budget de l'ITIE Gabon ;
- participer à la préparation des rapports sur les revenus des industries extractives, en collaboration avec les autres administrations et organismes concernés ;
- rédiger les comptes rendus des réunions et les rapports d'activités annuels du GMP ;
- assurer la gestion, la mise à jour et l'archivage des documents relatifs aux activités de l'ITIE Gabon ;
- proposer au GMP toute mesure susceptible de contribuer à la vulgarisation de la norme ITIE au Gabon ;
- suivre les tâches et diligences d'ordre administratif et financier concourant à l'exécution des missions de l'ITIE Gabon.

2. Profil recherché et expérience : Ingénieur, Economiste, Juriste, Financier et Comptable.

- être de nationalité gabonaise ;
- être fonctionnaire ou agent contractuel de l'Etat de catégorie A ou agent privé de niveau équivalent ;

- attester d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans les domaines des industries extractives ;
- attester d'une capacité managériale sur une période minimale de cinq (5) ans ;
- être âgé d'au moins 35 ans ;
- avoir une bonne aptitude oratoire et rédactionnelle ;
- jouir de tous ses droits civiques ;
- avoir des dispositions linguistiques facilitant les échanges à l'international (anglais obligatoire) ;
- pouvoir faire preuve d'une grande disponibilité ;
- avoir la bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint, Internet).

3. Procédure de soumission et date de clôture de candidature

Pour faire acte de candidature, veuillez déposer votre dossier au Cabinet du Ministre de l'Économie et de la Relance au plus tard, le vendredi 11 juin 2021 à 13 heures, et envoyer impérativement une version PDF dudit dossier, avec l'accusé de réception du dépôt physique, à l'adresse E-mail suivante : recrutementitiegabon@gmail.com

Les dossiers seront déposés sous pli fermé et comprendront les documents ci-après :

- une copie d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- un curriculum vitae ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;
- une copie de l'attestation de recrutement à la Fonction Publique, pour les fonctionnaires ;
- une copie de tous les diplômes ;
- une attestation de présence au poste pour les agents publics.

Le pli portera la mention suivante : « **Candidature pour le poste de Secrétaire Technique Permanent de l'ITIE Gabon** ».

La Présidente de l'ITIE Gabon